

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-642345

ND:81562



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule :	8806	Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		ZAOUI, Mohamed	
Date de naissance :		18/08/1964	
Adresse :		RUE 3A/2A LOTS HOUARIA SIDI MOUMEN CASABLANCA	
Tél. :		06617821166	
Total des frais engagés : _____ Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

DR KADA ASMAA
MEDECINE GENERALE
APPT HOUARIA SIDI MOUMEN CASABLANCA
0522 72 70 14

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/06/23	1 = 1	50 pds	INP : DR KADA ASMA	
			DR KADA ASMA MEDECINE GENERALE IMMEUBLE MOUDA AV A N° 4 LOT 11 SIDI ABOUEN CASABLANCA TÉL 0522 72 70 34	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>												
				Coefficient des travaux <input type="text"/>												
				Montants des soins <input type="text"/>												
				Début d'exécution <input type="text"/>												
				Fin d'exécution <input type="text"/>												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> <td>35533411</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B		35533411	G	00000000	11433553	Coefficient des travaux <input type="text"/>
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B		35533411														
G	00000000	11433553														
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins <input type="text"/>												
				Date du devis <input type="text"/>												
				Date de l'exécution <input type="text"/>												

بسم الله الرحمن الرحيم

Docteur Kada Agardi Asmaa

Diplômée de la Faculté
Médecine de Casablanca
MÉDECINE GÉNÉRALE
ECHOGRAPHIE
ECG
DIABETOLOGIE
GYNECOLOGIE

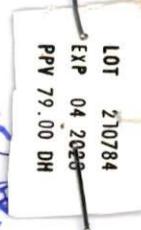


الدكتورة كادا أగاردي اسماء

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
الطب العام
الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب
أمراض السكري
طب النساء

الدار البيضاء في : 30/06/2014

30/06/2014 BERMANI RADHI
① Amicalan S.V
3640 Abd Douy
② Kopas S.V
90.00 Polyette 6
③ Stena for for for for for
for S.V S.V S.V S.V S.V
20/06/2014



Importateur Exclusif
Biocodex Maroc
www.biocodex.ma
P.C. 90.90 DH

DR KADA ASMAA
MEDECINE GENERALE
TOP IMMOBILE SIDI MOUMEN CASABLANCA
LOT HOUA AV. N° 11 RÉSIDENCE TOP IMMOBILE SIDI MOUMEN CASABLANCA
Tél. : 05 22 72 70 14

تجزئة الهدى شارع A رقم 11 إقامة القمة سيدى مومن الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 72 70 14
Lot Houda Av "A" N° 11 Résidence Top Immobile Sidi Moumen Casablanca. Tél. : 05 22 27 70 14